

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Val d'Oise
Commune de Méry-sur-Oise

ARRETE DU MAIRE N°2024/035

OBJET : Délégation pour la célébration d'un mariage à Monsieur Jérôme DURIEUX,
Conseiller municipal

Le Maire de la commune de Méry-sur-Oise,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-18 ;

Considérant qu'en application de l'article visé ci-dessus, le Maire peut déléguer à un Conseiller municipal le pouvoir de célébrer un mariage ;

ARRETE

Article 1 : Monsieur Jérôme DURIEUX, Conseiller municipal, est désigné pour célébrer, sous la surveillance et la responsabilité de Monsieur Le Maire, en ses lieu et place, le mariage entre Monsieur Pedro PIRES DE CARVALHO et Madame Sonia LAKHOURI, le samedi 22 juin 2024.

Article 2 : Monsieur le Maire de Méry-sur-Oise est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé à Monsieur le Préfet, chargé du contrôle de légalité.

Article 3 : Une ampliation sera adressée :

- à Monsieur Jérôme DURIEUX
- au Service des Affaires générales
- au Cabinet du Maire

Fait à Méry-sur-Oise, le **17 JUIN 2024**



Le Maire,

Pierre-Edouard EON
Vice-président du Conseil départemental
du Val d'Oise